

Nombre de membres en exercice: 11	Séance du 27 septembre 2018
Présents : 9	L'an deux mille dix-huit et le vingt-sept septembre à 20h30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à la mairie, sous la présidence de Madame Marie RONDWASSER
Votants: 11	Sont présents: Marie RONDWASSER, Francis LERE, Yannick PINON, Nadine GOUGUE, Françoise EBRARD, Sylvie GIRAUD, Francis GAULUET, Alain FONTENAY, Muriel TROCHET Représentés: Michel LANDREAU par Yannick PINON, Bertrand HARS par Marie RONDWASSER
Secrétaire de séance: Françoise EBRARD	

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juin 2018 :

Le maire demande aux membres du conseil municipal si des modifications sont à apporter au procès-verbal de la précédente réunion joint à la convocation à la présente séance. Dans la négative, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Décisions du maire :

Le maire donne connaissance de l'état des décisions prises dans le cadre de ses pouvoirs délégués par le conseil municipal et indique que l'état figurera en fin de procès-verbal de la présente séance.

Objet: 1/ VOTE DU RAPPORT FINAL DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES AU 1ER JANVIER 2018 DE LA CCLST - 2018 31

Le maire expose que la commission locale d'évaluation des charges transférées de Loches Sud Touraine a validé le 29 mai 2018 le rapport final sur les charges transférées au 1er janvier 2018, conformément à l'article 1609 nonies C du Code des impôts.

Le maire présente le rapport transmis par le Président de la CLECT.

Le maire précise que les conseils municipaux sont maintenant appelés à se prononcer à la majorité qualifiée et dans un délai de trois mois suivant la transmission de ce rapport en application de l'article 1609 nonies C du Code des impôts.

Vu l'article 1609 nonies C du Code des impôts,

Vu le rapport final sur les charges transférées au 1er janvier 2018 validé par la commission locale d'évaluation des charges transférées de Loches Sud Touraine en date du 29 mai 2018,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide le rapport de la CLECT tel que présenté et annexé à la présente délibération.

Objet: 2/ BILAN FINANCIER ET OPERATIONS COMPTABLES - VIREMENT DE CREDITS - 2018 32

Le maire rappelle au conseil municipal l'inscription de crédits à hauteur de 24059 euros sur l'opération 092 relative à l'achat de matériels techniques et outillage pour le service technique ainsi que des équipements spécifiques de bureau pour le service administratif.

Le maire indique que des matériels techniques ont été achetés en supplément (taille-haies) et que les équipements du service administratif, préconisés par l'ergothérapeute missionné par la Médecine du Travail, s'avèrent plus coûteux que la prévision (fauteuil adapté...).

Le maire précise que tous ces équipements doivent impérativement être testés par le personnel concerné et que certains seront encore prochainement en phase de test, induisant un nouveau besoin de crédits supplémentaires d'ici la fin de l'année.

Dans un premier temps, et afin de pouvoir procéder à l'ordonnancement de la dépense correspondante, le maire demande l'autorisation d'effectuer un virement de crédits, de l'opération 189 "bibliothèque" à l'opération 092 "matériels techniques et outillage", présenté sous la forme suivante :

	DEBIT		CREDIT
article 2184-189 :	- 850,00 €	article 2183-092 :	+ 850,00 €
TOTAL :	- 850,00 €	TOTAL :	+ 850,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à effectuer le virement de crédits présenté ci-avant.

Objet: 3/ POINT SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE ET DE BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS

- les travaux de voirie sont terminés (route de Beautertre), la réception de ces travaux reste à faire avec l'entreprise VERNAT ;
- les travaux d'accessibilité dans les E.R.P. débuteront en octobre à la salle polyvalente, semaine 43 pour la porte de l'école, la pose de fenêtres à la salle polyvalente après le 17 novembre 2018 ;
- les réserves sur les travaux de menuiseries au 3 rue Paul Bernier n'ont toujours pu être levées, le technicien sous-traitant venu récemment n'étant pas intervenu. Un courrier recommandé co-signé par l'architecte et la mairie a été adressé à l'entreprise LESPAGNOL, titulaire du marché ;
- un problème de plomberie dans la cave du logement de l'école a été constaté ; il est envisagé de prévoir des travaux de réfection du logement au prochain budget ;

Objet: 4/ QUESTIONS DIVERSES - Le Conseil :

- est informé de l'obligation de se mettre en conformité avec le Règlement Européen Général sur la Protection des Données (RGPD), de la proposition payante de la CCLST pour une prestation mutualisée, AGEDI, prestataire informatique de la commune, proposant également ce service sans contrepartie financière apparente ;
- prend connaissance du programme de la commémoration du centenaire du 11 novembre : exposition (bande dessinée), fiches sur les soldats constituées par Mr Michel AVIRON, administré de la commune, et mises à la disposition du public pour consultation à la bibliothèque ultérieurement, repas des anciens (Auberge l'îlette à Buxeuil, 30 euros sans les vins) ; il est suggéré, pour une meilleure organisation, de servir le vin d'honneur à la salle associative 3 rue Paul Bernier et d'y présenter l'exposition ; l'animation durant le repas sera assurée par Mr DUPONT, les invitations des personnes de 62 ans révolus seront prochainement lancées ;
- entend le compte-rendu de la conférence des maires : un surplus dû à la fusion des communautés de communes est constaté, les maires ont admis à l'unanimité le principe de répartir ce surplus entre les 27 communes "gagnantes" ; une délibération devra être prise ultérieurement par les conseils municipaux afin d'acter cette décision de principe ;
- entend le compte rendu du dernier conseil communautaire : les permanences du Relais d'Assistantes Maternelles et Parents ont été fermées sur Mouzay, une réunion spécifique a été demandée afin d'étudier les conditions d'accueil des enfants dans la salle de motricité de l'école maternelle, le cas sera réétudié ; les statuts de la CCLST ont évolué suite à la prise de nouvelles compétences, une délibération devra être prise en octobre afin d'approuver ces nouveaux statuts ;

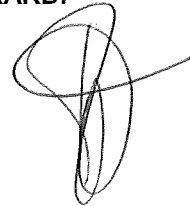
Après un tour de table :

- il est demandé l'avancement du dossier sur le regroupement des écoles, sans nouvelles depuis, cela devra être à nouveau évoqué entre les maires du R.P.I. (courrier à adresser aux 5 maires concernés pour en discuter le 11 octobre prochain avant la réunion des maires du Ligueillois) ;
- il est rappelé l'enquête publique sur le P.L.U., laquelle est en cours et se termine le 1er octobre ; le site a été consulté et a permis aux citoyens de récupérer les documents, des courriels ont été adressés sur l'adresse mail spécialement dédiée ;
- Mr Jean de VARINE (petit-fils) a demandé une rencontre avec le maire afin d'évoquer les problèmes lors de chasses-à-courre, suite à l'édition du dernier journal communal faisant état de dégradations à la charge de la commune ;
- il est prévu d'adresser un mail à Mr RAGOT afin de connaître la suite à donner à l'abattage du chêne à La Guenerie ;
- il est prévu la prochaine parution du journal communal ;
- il est soulevé le problème des nombreuses déjections canines dans la commune, cela sera abordé dans l'aménagement du centre bourg (l'ADAC a adressé son rapport) ;

- il est indiqué la venue prochaine des Archives départementales afin de récupérer les archives de l'école (aucune archive de l'école en mairie) ; demandé de refaire une clé du placard de Mouzay et son Passé et de prévoir une convention d'utilisation de la bibliothèque par l'association Mouzay et son Passé ; il est demandé d'envisager l'installation d'un visiophone à la porte de l'école, en application des consignes VIGIPIRATE (l'accueil des enfants se fait maintenant au portillon d'entrée de l'école) ;
- il est observé que lors de la récente formation de l'agent en contrat avenir sur les engins motorisés, le formateur n'a pu déjeuner sur place, évoqué le souhait des utilisateurs de la salle d'apporter du matériel (vaisselle du club des Bons Amis, matériel de peinture, etc...) et envisagé de réfléchir à l'utilisation de la salle (matériel collectif ?...);
- il est indiqué que l'agent titulaire n'ayant pu suivre la formation sur les engins motorisés en raison de son congé maladie pourra être rattaché à la formation du 03 octobre à Manthelan ; le micro-tracteur devra être emmené à Manthelan pour 8h30, un élu s'en charge (Alain FONTENAY) ;
- il est évoqué l'invitation à la réunion du 08 octobre 2018 sur le SCOT, l'aménagement de la placette au devant des immeubles 1 et 3 rue Paul Bernier (effet visuel d'entrée sur la Place de la mairie tronquée) ;
- il est fixé au jeudi 18 octobre à 20h30, la date du prochain conseil municipal ;

La séance est levée à 23h30.

Lu et approuvé,
le secrétaire de séance,
Françoise EBRARD.



**DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 ET L.2122-23
 DU C.G.C.T. ET DE LA DELEGATION DE COMPETENCES DU CONSEIL
 MUNICIPAL (délibération n° 2014-08-4 du 19 juin 2014 modifiée par la délibération n°
 2014-09-4 du 10 juillet 2014**

16 juillet 2018	signature d'un devis de prestations pour les diagnostics préalables à la location du logement 3 bis rue Paul Bernier ACTIV'EXPERTISE, Beaulieu-lès-Loches 37	220,00 € TTC
16 juillet 2018	signature d'un contrat d'entretien de la pompe à chaleur du logement communal 3 bis rue Paul Bernier SARL BERTUCELLI, PreUILly-sur-Claise 37	220,55 € TTC
06 août 2018	signature d'un devis de fourniture et réglage d'un siège ergonomique de bureau pour le secrétariat BS CONCEPT ERGONOMIE, St Jean de Braye 45	1 764,40 € TTC
09 août 2018	signature des lots du marché de travaux relatif à la mise aux normes d'accessibilité des E.R.P. (salle polyvalente, école, WC publics)	TOTAL : 66 976,78 € TTC
	Lot 1 – maçonnerie BENNOIN P., Varennes 37	8 823,60 € TTC

Lot 2 – charpente MAGNOU A., Mouzay 37	10 050,00 € TTC
Lot 3 – menuiseries DEBOUT C., Mouzay 37	24 258,00 € TTC
Lot 4 – plâtrerie peinture, NAUDON A., St Senoch	8 710,61 € TTC
Lot 5 – plomberie sanitaires, ECS Loches 37	7 006,55 € TTC
Lot 6 – électricité, FORGE CRECHET, St Senoch	1 508,82 € TTC
Lot 7 – serrurerie, FILLON E., Reignac S/I 37	4 369,20 € TTC
Lot 8 – travaux publics, VERNAT TP, Ligueil 37	2 250,00 € TTC

11 septembre 2018 signature d'un contrat d'entretien de la pompe à chaleur
de la salle associative 3 rue Paul Bernier
SARL BERTUCELLI, Preuilley-sur-Claise 37 192,00 € TTC

26 septembre 2018 signature d'un avenant au marché de travaux relatif à la mise aux
Normes d'accessibilité des E.R.P. (salle polyvalente, école,
WC publics)
Lot 3 – menuiseries DEBOUT C., Mouzay 37 1 653,60 € TTC